

Bilan d'activité

L'indispensable tour d'horizon 2025



Parc
naturel
régional
du Vercors

ON EST TOUS DANS LE MÊME PARC

2025 : une belle année où projets et actions ont su conjuguer les talents sur le Vercors.

Par ses compétences, sa délicatesse, sa rigueur et sa bienveillance, Olivier Putot, directeur du Parc a su (entre autres), mener à bien la rédaction de la charte de territoire. Tandis que le Parc consolidait son financement grâce à l'engagement du bloc local. Les 83 communes historiques ont unanimement renouvelé leur adhésion, et 15 nouvelles communes nous ont rejoint, ainsi qu'une ville-porte. Ce livret vous invite à découvrir quelques-unes des actions menées en 2025 par le Parc — un aperçu parmi tant d'autres initiatives. Le Vercors se mobilise. Le changement climatique et les transitions sont là. L'avenir que nous construisons ensemble est porteur de sens, et s'engage... vers 2026.

Jacques Adenot
Président du Parc naturel régional du Vercors et de l'APARA (Association des 10 Parcs naturels régionaux d'Auvergne Rhône-Alpes)

Directeur :
Olivier Putot

Directeur adjoint :
Patrick Deldon

Communication :
Raphaële Bruyère

En 2025, le label Parc naturel régional du Vercors est reconduit pour 15 ans, la Fête du Bleu est toujours un succès populaire, les plans de gestion des Espaces naturels sensibles de Combe Laval et Combe male sont formalisés, la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors fête ses 40 ans, le nouveau camion aménagé s'installe dans les événements grand public, plusieurs stations de ski collaborent pour envisager leur transition, des balades sonores « font écho » à une campagne de mesure, les musées font preuve d'une belle créativité, LEADER soutient le développement local...

VIE DU SYNDICAT

P 4 À 5

AGRICULTURE & FORÊT

P 6 À 7

BIODIVERSITÉ & RESSOURCES NATURELLES

P 8 À 9

RÉSERVE NATURELLE DES HAUTS-PLATEAUX DU VERCORS

P 10 À 11

LEADER TERRES DE DAUPHINÉ

P 12 À 13

ÉDUCATION, CULTURE & PARTICIPATION CITOYENNE

P 14 À 15

TOURISME & ACCUEIL DES PUBLICS

P 16 À 17

AMÉNAGEMENT & TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

P 18 À 19

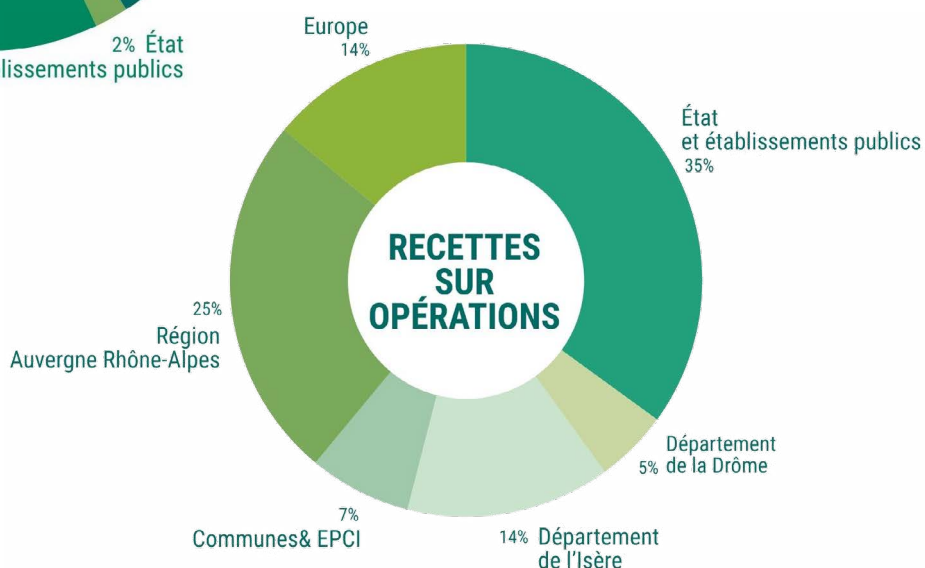
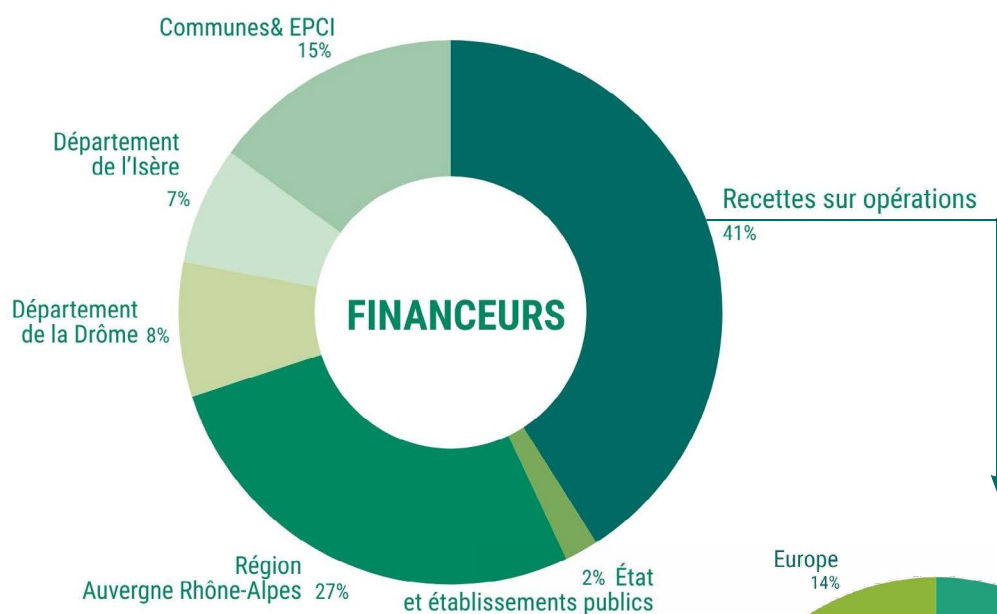
MÉMORIAL DE LA RÉSISTANCE & MUSÉE DE LA PRÉHISTOIRE

P 20 À 21

LA CARTE DES ACTIONS 2025

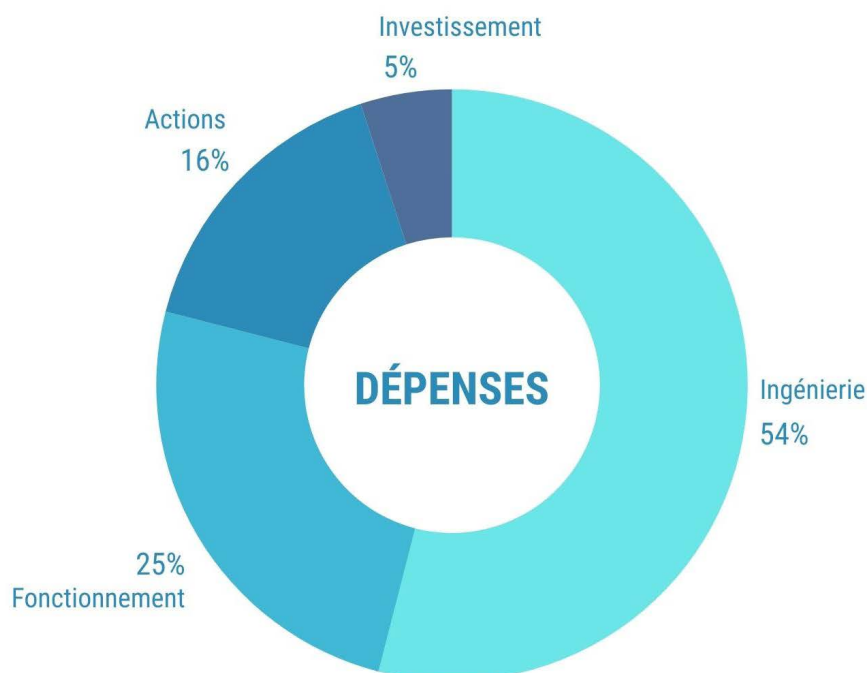
P 22

Vice-président : **Florent Brunet**
 Directeur adjoint : **Patrick Deldon**
 Équipe : **Marjorie Gonthier, Marie-Céline Josserand, Adeline Lesage, Amandine Reffet, Sandie Schlienger, Christine Vekeman, Sophie Veyrier**, assistante : **Mounia Favereau**



LE BUDGET

Le budget du Parc s'élève à 5 millions d'euros en 2025.
 Ces dépenses se répartissent en fonctionnement pour 4,7 M € et en investissement pour 300 K €.



Le classement renouvelé depuis le 26 mars 2025 par décret du 1^{er} ministre.

Charte 2025-2040
3 axes
18 mesures
98 communes
6 villes-portes
9 intercommunalités
1 Région
2 Départements

Sur la base d'une nouvelle charte, le label Parc naturel régional du Vercors est renouvelé pour 15 ans à compter du décret du Premier ministre. La charte, c'est le projet partagé par l'ensemble du territoire. Elle fixe les orientations et les actions à mettre en œuvre. Elle permet d'assurer la cohérence et la coordination des actions menées sur l'ensemble du Parc naturel régional du Vercors par les différentes collectivités.

Entre 2018 et 2024, un travail a été engagé pour diagnostiquer les réalisations de la charte 2008-2023, pour rédiger le nouveau projet de territoire, le partager, l'amender et le voter. Puis, les communes du périmètre d'étude se sont prononcées sur leur adhésion à cette charte lors du 1^{er} semestre 2024.

Quatre-vingt-dix-huit d'entre elles ont voté pour leur adhésion, ce qui élargit le périmètre du Parc à 15 nouvelles communes supplémentaires et une ville-porte.

Par le biais de leur adhésion, les élus de ces communes actent dans leurs propres objectifs — formalisés dans la charte concertée — de :

- **Maintenir un territoire vivant**, en valorisant les patrimoines naturels, culturels et agricoles, et en soutenant un tissu social et économique local capable d'anticiper les mutations.
- **Déclarer le Vercors comme un « territoire en transitions »**, de ce fait accroître sa capacité d'adaptation en répondant aux changements globaux (climat, énergie, biodiversité) et en cultivant ses capacités d'autonomie par une organisation résiliente et des pratiques d'apprentissage collectif.
- **Renforcer le dialogue, le partage et la mise en commun**, afin de gérer les usages parfois concurrents des ressources et maintenir une culture de coopération.

La charte est opposable aux documents d'urbanisme (SCoT, PLU(i)) mais elle n'est pas opposable aux tiers, c'est-à-dire qu'elle ne modifie pas par exemple la réglementation agricole ou environnementale, ou encore celle de la chasse et de la pêche. La charte fixe un cadre pour les avis que le Parc est invité à donner sur les documents d'urbanisme, les manifestations publiques, les plans et les programmes concernant le territoire.

Face aux enjeux du changement climatique et à ses impacts, les élus ont orienté les priorités de cette nouvelle charte vers l'atténuation et l'adaptation affirmant ainsi leur engagement pour un territoire durable. En termes d'actions, les signataires de la charte et le syndicat mixte du Parc du Vercors s'engagent à :

- accompagner l'adaptation de la forêt au changement climatique, soutenir la structuration de la filière bois et organiser la concertation nécessaire à la conciliation des usages, soutenir les activités agricoles et les accompagner dans la transition agroécologique tout en promouvant les filières locales ;

- conduire l'**adaptation touristique** face au changement climatique, renforcer l'identité de l'offre (très marquée autour de l'accueil, de la préservation de la nature et de la qualité de vie) et assurer une coordination collective des acteurs du massif ;

- préserver les **espaces et espèces**, maintenir les continuités écologiques, articuler davantage biodiversité et usages, et développer une connaissance naturaliste partagée ;

- renforcer la gouvernance de l'eau (suivre les ressources, continuité écologique, partage des usages), accompagner des projets de stockage agricoles et touristiques, et réduire les impacts des activités sur la qualité de l'eau ;

- impulser la **transition énergétique**, soutenir les productions locales d'énergies renouvelables, réduire les consommations énergétiques, favoriser les pratiques de stockage de carbone et toutes celles qui visent à réduire les coûts de l'énergie ;

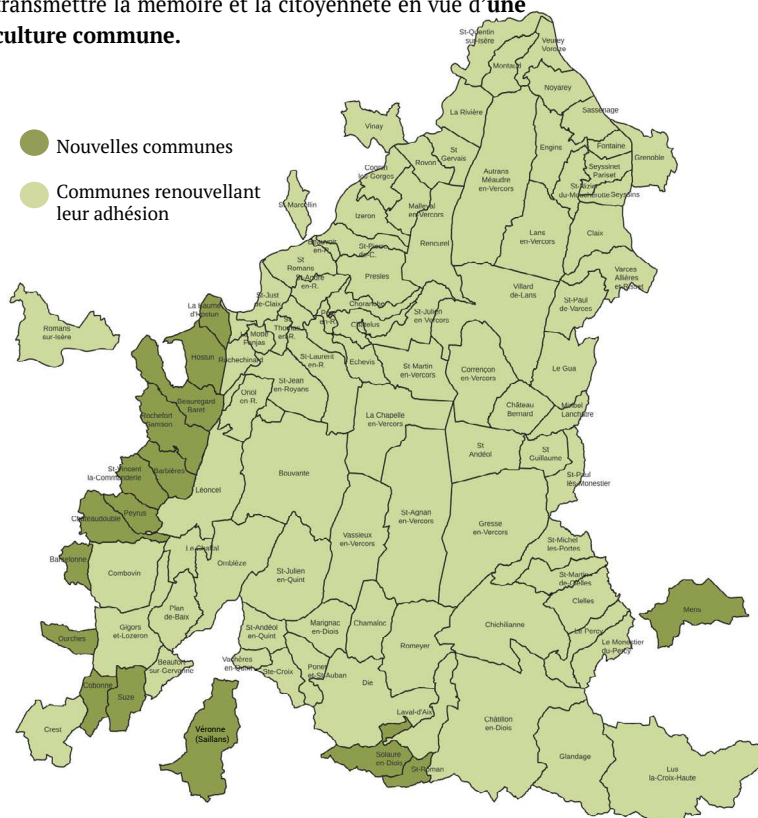
- préserver **paysages et foncier**, accompagner les collectivités dans l'aménagement durable et intégrer les enjeux environnementaux dans les projets ;

- mettre en place **une gouvernance innovante**, soutenir l'économie sociale et solidaire et favoriser l'inclusion de populations isolées, renforcer la sensibilisation pour l'ancrage de la culture forestière et agricole, accroître la consommation alimentaire locale et se servir du paysage comme d'un outil de médiation et dans le domaine culturel, soutenir les acteurs et transmettre la mémoire et la citoyenneté en vue d'**une culture commune**.

Lire la charte 2025-2040



Le périmètre et les chiffres clés



Vice-président : **Robert Alleyron-Biron** Cheffe de service : **Céline Jeannin** Chargées de mission : **Aline Buffat, Aurélie Gachon, Constance Proutière**

VOCATION DE LA CHARTE 2025-2040

1.4 Soutenir les activités agricoles et forestières portant les valeurs du Parc ; 2.3 Accompagner l'agriculture dans ses transitions climatique et écologique ; 2.4 Adapter la gestion forestière dans le contexte du changement climatique

Financiers

Sylv'acctes et mécénat

740 ha dans le dispositif
114 ha en 2025



SYLV'ACCTES

Une aide financière aux propriétaires forestiers publics ou privés



TOUT LE TERRITOIRE

Sylv'acctes est une association d'intérêt général qui permet le financement de travaux sylvicoles s'inscrivant dans une gestion durable, via des levées de fonds issus du mécénat ainsi que des fonds publics. Le Parc du Vercors y adhère depuis 2020, ce qui a permis d'accompagner financièrement les travaux conduits dans 740 hectares de forêts, publiques et privées. En 2025, le dispositif a été renouvelé, en collaboration avec les gestionnaires et forestiers du territoire. Quatre itinéraires sylvicoles ont été définis : irrégularisation des hêtraies-sapinières, maintien des peuplements de feuillus diversifiés, diversification des peuplements d'épicéas et des peuplements de pins. Les travaux réalisés permettent de favoriser la régénération des peuplements, la diversification des essences et l'amélioration de la qualité des bois.



©Belkone Lucas Laporte

Financiers

Région Auvergne-Rhône-Alpes
Départements de la Drôme
et de l'Isère, Communauté
de communes du massif du
Vercors

190 bénévoles
70 exposants
18 000 visiteurs



LA FÊTE DU BLEU

Retour sur la 23^e édition à Autrans-Méaudre en Vercors



TOUT LE TERRITOIRE

La Fête du Bleu a été accueillie par la commune d'Autrans-Méaudre en Vercors sur le village de Méaudre les 26 et 27 juillet 2025 sous le parrainage de Guillaume Monjuré, chef du Palégrié chez l'Henri à Méaudre.

La fête s'est placée sous l'intitulé *Des produits sur un plateau* pour mettre en avant les bons produits fermiers et artisanaux du territoire.

Malgré l'absence des animaux cette année en raison de la crise sanitaire due à la Dermatozose nodulaire contagieuse, la fête a su conquérir les cœurs grâce à une ambiance chaleureuse et une organisation saluée. La résilience des agriculteurs s'est traduite par la mise en place d'Olympiades agricoles.

Culture, alimentation, biodiversité, forêt, Préhistoire... autant de thématiques mises en lumière via les nombreuses animations ainsi que par les expositions.

Au final, 190 bénévoles, 70 exposants sur le marché de terroir et de la création, des auteurs et illustrateurs, le Parc du Vercors, l'Office de Tourisme Intercommunal Vercors, les stands d'animations pour petits et grands, ont accueilli plus de 18 000 visiteurs confirmant l'attachement indéfectible du public à cet événement emblématique du territoire. Félicitons les 1,6 tonnes de Bleu vendues !



©Cécile Munier

MARQUE VALEURS PARC

Retour sur la dynamique 2025



TOUT LE TERRITOIRE

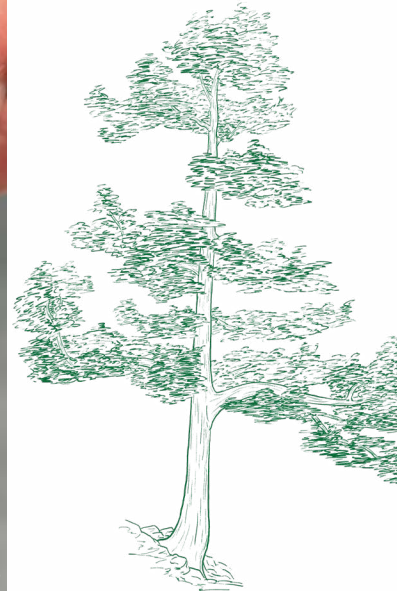
En 2025, l'équipe agriculture du Parc a travaillé à accroître la visibilité de la marque et des bénéficiaires à travers l'édition de flyers de communication et la couverture d'événements grand public ou professionnel (fête de l'agriculture à Claix, Fête du Bleu, descente des Alpagnes) pour parler de la marque, des pratiques associées et de leurs engagements en faveur de notre territoire et des gens qui y vivent. De même, des journées techniques ainsi que des formations ont été proposées aux bénéficiaires en fonction des besoins exprimés. Ainsi une journée technique à l'attention des éleveurs et apiculteurs sur la thématique du potentiel mellifère sur les exploitations agricoles du plateau a été réalisée avec l'intervention de l'association de développement de l'apiculture en Auvergne-Rhône-Alpes et de la Chambre d'agriculture de l'Isère. Une formation technique a aussi été proposée aux bénéficiaires sur la valorisation et l'optimisation économique des animaux de boucherie, dispensée par un formateur qui accompagne régulièrement des agriculteurs en vente directe. Cette année, le réseau accueille 5 nouveaux producteurs qui rejoignent la marque. Le Parc compte 50 exploitations agricoles marquées, dont 36 en productions animales (viande, lait), 9 en productions végétales (plantes à parfum, fruits et légumes) et 5 en filière apicole.



Financeurs

Région Auvergne-Rhône-Alpes

2 journées techniques
10 participants
4 événements
50 marqués Valeurs Parc



PLANTATION DE HAIES EN MILIEU AGRICOLE

Bilan des plantations 2025



TOUT LE TERRITOIRE

Depuis 2021, le Parc naturel régional du Vercors est engagé dans plusieurs dispositifs d'accompagnement et de soutien à la plantation de haies et d'arbres en milieux agricoles. En 2025, il a accompagné la plantation de 1,2 km et 59 arbres pour 5 agriculteurs en Drôme ainsi que 1 km et 42 arbres pour 4 agriculteurs en Isère. Les agriculteurs bénéficient d'aides de l'État pour la plupart via le Pacte en faveur de la haie. Les autres ont pu bénéficier du programme « Un arbre, un habitant en Isère » financé par le Département de l'Isère et la Fédération départementale des chasseurs.



Financeurs

État pour le Pacte de la haie,
Département de l'Isère et
Fédération départementale des
chasseurs pour « Un arbre, un
habitant en Isère »

2,2 km de haies
101 arbres
9 exploitations agricoles



QUENTIN ARGOUD-PUY | GAEC LES ALLIÈRES

« Nous avons à cœur de rejoindre la marque Valeurs Parc car nous nous reconnaissons pleinement dans les valeurs portées par le Parc du Vercors. Désormais tous les producteurs fermiers de l'AOP Bleu du Vercors-Sassenage sont dans la marque, c'est une démarche collective qui nous permet notamment de soutenir la race Villard-de-Lans via nos cotisations ! »

Vice-président : **Philippe Ageron** Cheffe de service : **Ariane Gaunand** Chargés de mission : **Chrystelle Caton, Floria Cuisson, Bertrand Joly, Camille Le Bihan, Nathalie Lécivain, Marie Lenfant, Florence Niel, Virginie Ruetsch**, et les volontaires en service civique, assistante : **Claudine Laurent**

VOCATION DE LA CHARTE 2025-2040

1.2 Préserver les milieux naturels et leurs fonctionnalités ; 2.1 Mobiliser en faveur des transitions ; 3.2 Organiser l'usage de l'eau, ressource limitée et fragile

Financiers

Département de la Drôme, communes

1 208 nouveaux hectares d'aires protégées
14 réunions de concertation pour construire ces plans de gestion

PREMIERS PLANS DE GESTION POUR LES ESPACES NATURELS SENSIBLES DE COMBE LAVAL ET DE COMBE MALE

Les grands principes d'un plan de gestion



SAINT-JEAN-EN-ROYANS, SAINT-LAURENT-EN-ROYANS, BOUVANTE & SAINT-AGNAN-EN-VERCORS

En 2025, deux Espaces naturels sensibles (ENS) de la Drôme ont bénéficié de l'élaboration de leurs premiers plans de gestion, documents essentiels pour planifier les actions de préservation et de valorisation de ces sites. Sur celui de Combe Laval, labellisé depuis 2020, des financements du Département et des communes de Saint-Laurent-en-Royans, Saint-Jean-en-Royans et Bouvante ont permis de conduire plusieurs études préalables : Schéma d'Intentions Paysagères, inventaires de l'avifaune et des chiroptères, analyse de l'état de conservation des tufières. Ces travaux ont servi de base pour définir les orientations de gestion du site. Sur le site de Combe Male, acquis en 2022 par la commune de Saint-Agnan-en-Vercors grâce au soutien du Département et du Parc via le plan France Relance, un premier plan de gestion a également été élaboré.

Situé à l'interface de plusieurs influences climatiques, ce site accueille une biodiversité remarquable pour le Vercors et présente des enjeux de fréquentation en toutes saisons. Finalisés et déposés auprès des instances départementales en août 2025, ces deux plans de gestion entreront en application dès 2026. Ils prévoient des actions en matière de gestion de la fréquentation, d'amélioration des connaissances, de gestion des milieux et de sensibilisation à l'environnement.



SUIVI DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'évolution de l'observatoire éco-climatique



TOUT LE TERRITOIRE

La Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors et le Parc naturel régional du Vercors ont engagé dès 2004 la mise en place d'un observatoire éco-climatique avec comme objectif central d'accompagner le territoire (décideurs, socio-professionnels, milieux naturels et faune sauvage...) aux adaptations à envisager face aux impacts du changement climatique. Depuis quelques années le Parc du Vercors s'est engagé dans la refonte de ce dispositif pour mettre en place l'observatoire 2.0 qui permettra d'une part de valoriser les 20 ans de données déjà acquises et d'autre part de pérenniser la production de données pour atteindre à minima une chronique de 30 ans (standard indispensable pour étudier le changement climatique).

En 2025, un cap important a été franchi avec la mise en place d'un process automatisé de gestion des données dont la production de résultats standards. Ceci permettra dès 2026 de diffuser au territoire des bilans climatiques et hydrologiques avec comme objectifs la sensibilisation et la mise à disposition d'éléments d'aide à la décision.



Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors, station de Gerland (1500 m)

2005 : 2 mois « d'hiver »

2025 : 1 mois « d'hiver »

Jour « d'hiver » : la température ne dépasse pas 0°



HUGUETTE MAILLEFAUD | ÉLUE À CHÂTILLON-EN-DIOIS

« Au départ il n'était pas évident de savoir par où commencer car « tant de biodiversité » ! mais ensuite l'accompagnement du Parc avec Lucas, a permis d'ouvrir les yeux à la commune et ses habitants. »

INVENTAIRE ET GESTION DES TUFIERES

En vue d'une stratégie de leur gestion en particulier en zone Natura 2000



TOUT LE TERRITOIRE

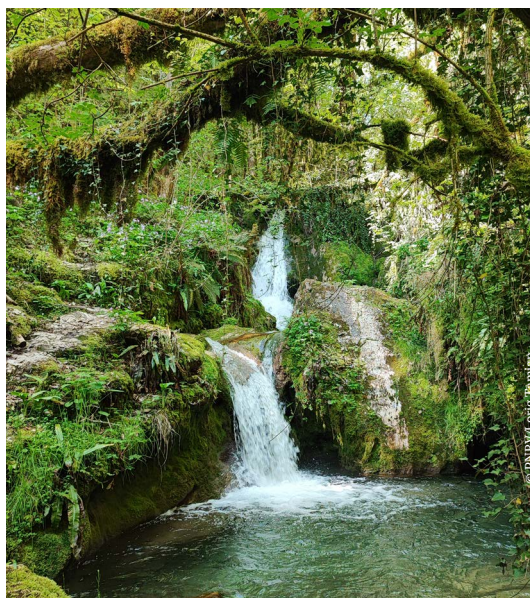
Longtemps considérées comme des habitats peu menacés sur le Vercors, les tufières font aujourd'hui l'objet d'une attention particulière. En effet, avec les changements climatiques et la diminution des ressources en eau, ainsi que l'augmentation de la fréquentation touristique, les pressions sur ces milieux semblent s'accroître. Il paraissait ainsi nécessaire d'avoir une meilleure connaissance de leur répartition et leur état de conservation.

Sur les 72 tufières inventoriées dans le Vercors en 2023, 25 ont fait l'objet d'un plan d'actions permettant de prioriser les enjeux de conservation.

En parallèle, s'était amorcé le projet de restauration de la tufière de Frochet sur Combe laval pour limiter le piétinement et s'intéresser aux qualités écologiques du site. Le montage global de l'action (études préalables, recherches de financement, conventionnements avec les propriétaires) s'est fait en 2025. Les travaux devraient voir le jour en 2026.

L'objectif étant d'essaimer ce type d'actions de réhabilitation, une étude de faisabilité a également été menée sur 4 tufières au sein de trois sites Natura 2000 (« Gervanne et rebord occidental du Vercors », « La

Bourne » et « Combe laval, Val Sainte-Marie et Monts du matin »), afin de préciser les actions de gestion et de restauration qui seraient nécessaires.



Financeurs

Région Auvergne Rhône-Alpes

72 tufières inventoriées
45 espèces de bryophytes
identifiées sur une tufière



ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Le grand succès des animations



63 COMMUNES

En parallèle du volet scientifique lié aux inventaires naturalistes, le volet animation et participation des citoyens, prend une grande place dans le projet d'Atlas de la biodiversité communale de 63 communes depuis 2021. En particulier cette année 2025 avec plus de 170 animations, réunions, ateliers, sorties, conférences, projections, à destination de tous les habitants du Parc du Vercors.

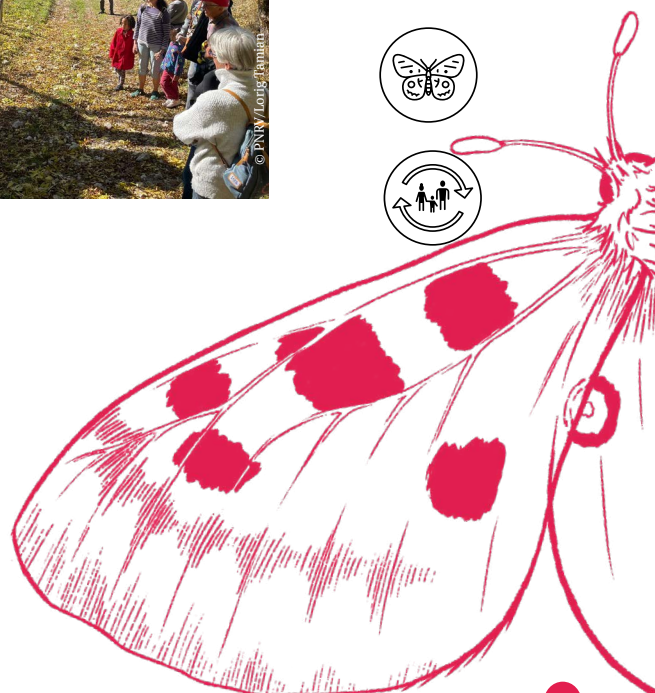
Cette offre remarquable d'événements de qualité autour de la valorisation de la biodiversité du Vercors est le fruit d'un travail exemplaire notamment des quatre volontaires en service civique : Lucas Leconte-Deslaugiers, Ilan Lenne, Hortense Mermillon et Killian Fauveau. Ils ont su créer et animer de riches moments accessibles à tous dédiés aux thématiques ciblées : arbres remarquables et haies, zones humides, insectes pollinisateurs, flore et chauves-souris. Ces sorties ont réuni au total près de 2 900 participants en 2025 et 4 500 participants depuis 2 ans. Nous gageons que ce succès se poursuivra en 2026, dernière année de l'ABC Vercors.



Financeurs

Office français de la biodiversité, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Départements de la Drôme et de l'Isère, communes

63 communes engagées
175 animations
2 900 participants
1 comité de pilotage
3 nouvelles espèces
repérées



Vice-président : **Michel Vartanian** Conservateur : **Benoît Betton**
Gardes : **Jean Andrieux, David Leroy, Anne-Julie Parsy, Brice Palhec, Hervé Tournier**, chargés de mission : **Manon Chevalier, Nicolas Renous**, agent équarrissage / Life : **Loïc Augoyard**, les saisonniers/ médiateurs : **Guillaume Fruquière, Lucas Delalande, Alice Lefevbre, Laurie Garcin**, assistante : **Nadia Roblet**

VOCATION DE LA CHARTE 2025-2040

1.2 Préserver les milieux naturels et leurs fonctionnalités ;
2.1 Mobiliser en faveur des transitions ; 3.3 Concilier les différents usages dans le respect des milieux naturels

Financiers

État, Département de l'Isère

16 conférences
1 table ronde
8 randonnées thématiques
4 représentations spectacle
4 expositions photos
1 500 personnes touchées



Financiers

État, Europe

11 espèces bénéficiant d'un Plan national d'actions (PNA) sur lesquelles des actions sont menées
5 webinaires
80 participants en moyenne



40 ANS ET BIEN PRÉSERVÉE

Un anniversaire pour la sensibilisation à la gestion de cet espace protégé



TOUT LE TERRITOIRE

En 2025, la Réserve naturelle nationale des Hauts-Plateaux du Vercors a célébré ses 40 ans de préservation active de ce territoire exceptionnel de 17 000 hectares, au cœur du massif du Vercors, gérée par le Parc du Vercors. Depuis sa création en 1985, l'objectif est de conjuguer protection de la biodiversité et gestion durable, en faisant de ce lieu un véritable laboratoire à ciel ouvert pour comprendre les dynamiques naturelles et l'impact du changement climatique.

Dans ce contexte, il faut s'attendre à de fortes évolutions sur les Hauts-Plateaux dans les prochaines décennies : les espèces, les milieux, les écosystèmes naturels vont être fragilisés. Pour limiter les impacts de la présence humaine là-haut, le Parc a besoin de l'engagement de ses partenaires privilégiés et de l'implication de tous les habitants et visiteurs. Cet anniversaire fut placé sous le signe de la sensibilisation des publics.

De nombreux événements se sont succédés cette année, avec pour temps fort, la journée du 15 novembre à l'ancien monastère de Sainte-Croix : conférences, expositions, table ronde et spectacle avec la Cie du Chant des Pistes.



LE LOUP, LES ACTIONS MARQUANTES DE L'ANNÉE

Poursuivre les liens entre les acteurs et partager les connaissances



TOUT LE TERRITOIRE

Dans la continuité des actions menées ces dernières années dans le « plan loup territorial », notamment via la plateforme européenne « Coexistence entre humains et grands carnivores » et le programme Co-exist, des ateliers ont été organisés au printemps 2025 dans le Vercors. Réunissant éleveurs, chasseurs, naturalistes, élus, techniciens, gardes et scientifiques, ces rencontres ont permis d'identifier les actions à venir.

Ce qui fait consensus est la nécessité de co-construire des connaissances locales pour mieux comprendre les interactions entre loups, ongulés sauvages/ domestiques, et l'influence des relations humaines sur ces dynamiques. Un manque de temps pour assimiler les connaissances existantes a été souligné, justifiant une acculturation collective.

Pour y répondre, 5 webinaires* ont été proposés à

l'automne 2025 pour explorer l'état de la recherche, les initiatives locales et extérieures, et préparer un travail de fond en 2026, articulé autour de :

- Une thèse en sciences humaines et sociales, comparant les relations humaines autour de deux espèces : les loups (retour naturel perturbant les équilibres) et les vautours (réintroduits par l'humain).
- La poursuite de l'expérimentation sur les Hauts Plateaux du Vercors, axée sur les interactions loup/ troupeaux (alpage de la Chau).
- Le renforcement des actions de médiation, sensibilisation, formation et information.
- Un partenariat avec le CNRS pour le post-doctorat d'Oksana Grente, étudiant l'effet des tirs létaux sur les dynamiques de prédation.

*retrouvez leurs liens sur la page dédiée du site Internet

MICHEL DELMAS | PRÉSIDENT DE RÉSERVES NATURELLES DE FRANCE

« La Réserve naturelle des Hauts Plateaux du Vercors est source d'inspiration. Une formidable appropriation par les habitants du Vercors, la présence de meutes de loups mais un dialogue permanent avec les éleveurs et bergers, une projection dans un avenir incertain percuté par le réchauffement climatique... son gestionnaire, le Parc du Vercors questionne et fait vivre cet espace. Les Hauts Plateaux du Vercors nous apportent la beauté et la sérénité dont nous avons tant besoin. Un grand merci aux équipes pour la belle journée anniversaire du 15 novembre ! »

HAUTS-PLATEAUX DU VERCORS

LE VERCORS ET LE GYPAÈTE, 15 ANS DÉJÀ !

Life Gyp'act : le bilan de l'année



LE DIOIS

En engageant le programme de réintroduction du Gypaète barbu en 2010, espèce mythique/emblématique des milieux de montagnes, le Parc du Vercors a finalisé un ambitieux projet de restauration des milieux rocheux qui composent son territoire. Si l'Homme n'en avait pas décidé autrement dans le passé, de nombreuses espèces animales occuperaient naturellement nos falaises. Il aura fallu les réintroductions successives du Bouquetin des Alpes, du Vautour fauve et du Gypaète barbu, pour que nos milieux rocheux retrouvent toute leur splendeur !

Les premières étapes du programme ont consisté en la libération de jeunes gypaètes nés en captivité. Cette phase, essentielle pour la reconstitution d'une population, a rapidement montré des signes de réussite, avec la première reproduction en 2022 sur le Vercors depuis certainement plus de 150 ans.

Cependant, la présence de 2 couples reproducteurs ne garantit pas la pérennité de l'espèce sur le long terme. Les défis demeurent : lutte contre les menaces et les risques (braconnage, collisions avec des câbles ou des éoliennes, ...) et poursuite des opérations de réintroduction pour garantir la survie de l'espèce.



© Luca Melcarne

Financiers

Programme Life Europe

2 oiseaux réintroduits
2 naissances (un n'a pas survécu)
1 espèce bénéficiant d'un Plan national d'actions (PNA) sur laquelle des actions sont menées



LES MISSIONS DE SURVEILLANCE AU SERVICE DE LA GESTION

Surveillance, sensibilisation et police



LA RÉSERVE NATURELLE

Les missions de sensibilisation et de police de l'environnement menées sur la Réserve naturelle nationale des Hauts-Plateaux du Vercors sont à la fois nécessaires et pleinement complémentaires.

La sensibilisation permet d'expliquer les enjeux liés aux écosystèmes fragilisés par le réchauffement climatique, de prévenir les comportements à risque et de favoriser l'adhésion des usagers à la réglementation. La police, quant à elle, garantit le respect de ces règles et intervient lorsque des infractions sont constatées.

En plus des opérations de terrain, l'action a été renforcée en surveillant les réseaux sociaux et certains sites internet liés aux activités de loisirs. Ces espaces révèlent parfois des infractions commises dans la Réserve naturelle. Selon les cas, un simple avertissement peut suffire à ôter des images (une 50^{aine} en 2025), mais lorsque la situation l'exige, une procédure est engagée à l'encontre de la personne concernée (une 12^{aine} en 2025). Cette double approche, pédagogique et répressive, contribue efficacement à protéger durablement la Réserve nationale.



Financiers

État, Département de l'Isère

6,4 % Part de la surface du Parc en zones de protections fortes



Réserve Naturelle
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS



Élu référent : **Jacques Adenot** Chef de service : **Olivier le Monnier** Coordinatrice : **Violaine Vignon** Chargés de mission liés au Parc du Vercors : **Lucile Beaumann, Pierre-Julien Cournil, Aymeric Mellet, Violaine Vignon**

VOCATION DE LA CHARTE 2025-2040

1.6 Promouvoir des modèles économiques sobres et inclusifs ; 2.5 Accompagner la transition alimentaire ; 2.6 Réussir la transition touristique ; 3.5 Cultiver les valeurs d'accueil et de solidarité ; 3.6 Animer une culture commune pour un territoire vivant

LEADER (Liaison entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) est un programme européen de développement rural qui vise à soutenir le développement des territoires ruraux.

Financeurs

LEADER (Europe), Département de l'Isère,

80 000 € montant de l'étude
40 000 € soutien LEADER



AFRAT : CRÉATION D'UNE COOPÉRATIVE D'ACTIVITÉ ET D'EMPLOI MONTAGNES ACTIVES

En étudier l'opportunité et la faisabilité



TOUT LE TERRITOIRE

Dans un contexte de conditions naturelles, sociales, économiques et démographiques spécifiques, l'entrepreneuriat en territoire de montagne est un levier d'autonomie, de sens et d'engagement malgré les freins : isolement, accompagnement insuffisant, statuts juridiques inadaptés, revenus précaires liés à la saisonnalité.

Pour répondre à cette spécificité, l'AFRAT étudie l'opportunité et la faisabilité d'une Coopérative d'activité et d'emploi (CAE) « Montagne et Transition » à l'échelle de l'Isère et de la Drôme. Cet outil relatif à l'économie sociale et solidaire, collectif et sécurisé, offre un cadre souple, coopératif et mutualisé permettant à chacun de créer et développer sa propre activité économique tout en bénéficiant des droits sociaux liés au salariat.

Se déroulant entre l'été 2025 et le printemps 2027,

le projet démarre par une étude d'opportunité, de faisabilité, la définition des statuts, la mise en place des outils, la communication et promotion puis l'accompagnement des premiers entrepreneurs salariés. Le montant du projet est de 80 000 €. Les subventions LEADER envisagées atteignent 40 000 €. Le Département de l'Isère apporte 10 000 € de cofinancement public.

Financeurs

LEADER (Europe), Région Auvergne-Rhône-Alpes

80 000 € montant de l'étude
39 300 € soutien LEADER



LE BOIS DE LUNE

Améliorer l'aménagement du centre de vacances



AUTRANS-MÉAUDRE EN VERCORS

Le Bois de Lune est un centre de vacances situé sur la commune d'Autrans-Méaudre. Ce centre a la particularité de service de cantine et cuisine centrale pour les écoles de la commune, la crèche et une entreprise locale.

L'objet du projet présenté au programme LEADER est de soutenir les travaux de rénovation du réfectoire afin d'améliorer les conditions acoustiques de la salle, de permettre l'accès de personnes à mobilité réduite (rampe d'accès, chambre PMR et chambre accompagnant), d'entamer la rénovation du bâtiment, et de diversifier l'offre de séjours en proposant des activités autour de la création artistique pour sortir de la dépendance au ski. Ce volet diversification est travaillé avec l'association Isère Drôme Destination Juniors, et les acteurs locaux du tourisme.

Le projet envisage aussi de créer des moments d'échanges entre les classes en séjour et le territoire par le biais de projets jumelés.

Le montant des dépenses présentées s'élève à 78 600 €. Le montant de la subvention LEADER envisagé est de 39 300 €. Le cofinancement public est apporté par la Région. Les travaux seront réalisés entre l'automne 2025 et août 2026.



CLAUDE VEYRET | MEMBRE DU COMITÉ TERRITORIAL LEADER

« Ce n'est pas un projet touristique, mais un véritable projet de territoire » (à propos du Bois de Lune)

TERRES DE DAUPHINÉ

VILLA GLOVETTES

Solstice d'été : un festival qui donne vie à une résidence touristique hors vacances



VILLARD-DE-LANS ET QUATRE-MONTAGNES

L'association Villa Glovettes a été soutenue par le programme LEADER pour l'organisation du festival Solstice d'été. La résidence touristique Villa Glovettes accueille pendant plusieurs semaines des artistes en résidences dans des logements non occupés en dehors des périodes de vacances. Ces artistes s'immergent dans le territoire et se nourrissent de leurs expériences pour préparer leurs œuvres, tout en proposant des ateliers avec les habitants.

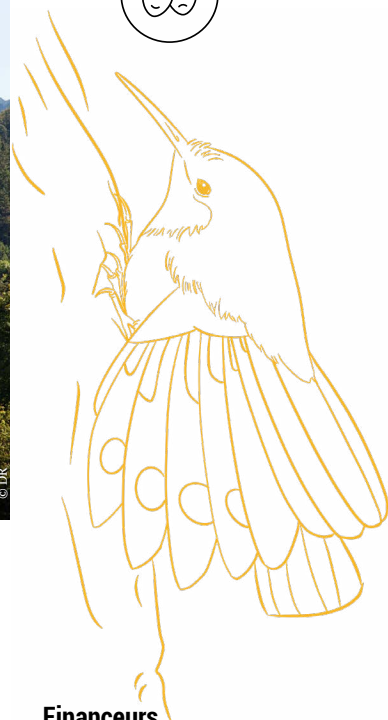
Le solstice d'été est l'aboutissement de ces résidences avec la présentation au public des œuvres, exposées dans les logements des Glovettes, ou hors les murs : l'occasion d'animer et redonner vie à ce lieu fantomatique en dehors des périodes de vacances.



Financiers

LEADER (Europe), Région Auvergne-Rhône-Alpes, Drac Auvergne-Rhône-Alpes, Villard-de-Lans

74 386,32 € montant du projet
47 600 € soutien LEADER pour les éditions 2025 et 2026



LA PHARMACIE DE LA CHAPELLE-EN-VERCORS

Moderniser la pharmacie pour maintenir ce service essentiel aux habitants



LA CHAPELLE-EN-VERCORS

Le départ prochain en retraite de la pharmacienne de La Chapelle-en-Vercors est un enjeu majeur pour le territoire : avec un chiffre d'affaire moitié moins haut que la moyenne nationale, et des aménagements vieillissants, l'officine est peu attractive pour un jeune pharmacien. Si la pharmacie fermait, ce service essentiel pour les habitants des communes du plateau, impliquerait 20 à 40 minutes de route pour rejoindre la pharmacie la plus proche. Délais largement augmentés en cas de neige...

Le programme LEADER a cofinancé la rénovation du bâtiment, l'aménagement d'une salle de téléconsultation permettant de palier en partie les importants délais pour une consultation chez un médecin, et l'aménagement d'une salle confidentielle pour les entretiens et la vaccination.

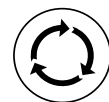
Ces travaux améliorent grandement la fonctionnalité des lieux, donc leur attractivité pour un repreneur de la pharmacie.



Financiers

LEADER (Europe), Région Auvergne-Rhône-Alpes, La Chapelle-en-Vercors

50 917,50€ montant du projet
15 275,35 € soutien LEADER



Vice-présidente : **Marie-Odile Baudrier** Cheffe de service :
Djamila Bazoge Chargées de mission : **Noëllie Ortega**,
Océane Pflieger / Sophie Delaitre (en remplacement), assis-
 tante : **Claudine Laurent**

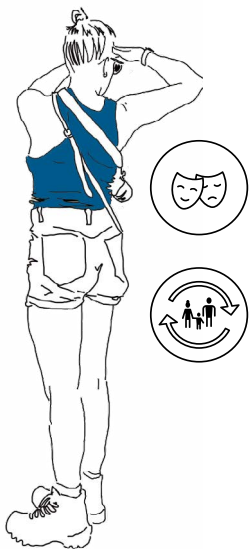
VOCATION DE LA CHARTE 2025-2040

2.1 Mobiliser en faveur des transitions ; 3.6 Animer une culture commune pour un territoire vivant

Financiers

Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT), Direction régional des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes (DRAC)

30 rencontres individuelles
 14 rencontres collectives
 12 concerts
 1 000 public
 1 exposition à disposition
 1 ouvrage imprimé à 750 ex.



Financiers

Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT), Région Auvergne-Rhône-Alpes, Départements de l'Isère et de la Drôme, ministère de l'environnement, du climat et du développement durable (DREAL), Office Français de la Biodiversité, Europe (Life Gyp'act)

28 communes
 36 classes
 803 élèves
 30 établissements



L'HORIZON POUR S'ÉTENDRE

Un arpentage des transitions touristiques dans le Vercors avec No Mad



TOUT LE TERRITOIRE

En juillet 2025, l'équipe de No Mad, David Rebaud et Marine Champalle ont parcouru 380 km à vélo et gravi 6 000 mètres de dénivelé à travers le Vercors, accompagnés de techniciens du Parc. Leur périple, ponctué de rencontres musicales et poétiques, les a menés chez des hôtes engagés dans la transition touristique. Ces moments partagés ont permis à près de 1 000 habitants et visiteurs de découvrir leurs créations, nées de cette exploration du Vercors en transition.

De cette aventure est né un récit graphique et une exposition, L'horizon pour s'étendre, qui mêle mots et dessins pour restituer la richesse des témoignages et des réflexions recueillies. Une invitation à voyager à travers le temps, sur cette « île haute de Résistance » qu'est le Vercors.

Ce projet propose de regarder autrement ce qui nous entoure, de sentir la montagne comme un être vivant, une terre de vie. Il plonge le public, par l'imaginaire et les mots, dans le temps long de l'histoire du vivant,

interrogeant nos façons d'habiter et de vivre avec la montagne aujourd'hui. Ces créations encouragent chacun, enfant ou adulte, à ralentir pour tracer de nouveaux chemins, redevenir terrien, ancré au présent et sensible à ce qui nous entoure.



LES PROJETS SCOLAIRES

Des actions pour sensibiliser les élèves aux enjeux du Parc



28 COMMUNES

Cette année scolaire, 36 classes ont participé à un projet éducatif coordonné par le Parc, mobilisant 803 élèves autour de cinq thématiques fortes : le changement climatique ; la mise en place d'une Aire Terrestre Educative (ATE) ; le Gypaète barbu ; l'Atlas de la biodiversité communale ; À l'école de la Réserve.

Encadrés par leur enseignant, un éducateur à l'environnement et parfois un artiste, les élèves ont bénéficié de 5 à 10 demi-journées d'apports pédagogiques, en classe et sur le terrain. L'objectif ? Apprendre à observer, découvrir et comprendre le monde qui les entoure, tout en développant l'envie de prendre soin du vivant et de s'engager concrètement pour sa préservation.

Ces temps de sensibilisation ont aussi permis de stimuler la créativité, de s'engager dans une action concrète de manière collective et de valoriser les connaissances à travers des productions artistiques, pour ancrer durablement les messages. En fin d'année,

les projets ont été présentés aux familles et aux élus. Certains élèves ont même pu rencontrer leurs pairs d'autres écoles lors d'une journée dédiée, pour partager leurs réalisations et célébrer ensemble leur engagement.



FLORENCE & OLIVIER HUTTER | LA FERME DU PESCHER

« L'Horizon pour s'étendre... tout est dit. Un projet qui mêle l'humain et la nature, au cœur des transitions actuelles, qui vient toucher l'intime et l'humilité. Avoir participé à ce projet a permis de prendre le temps de se poser, d'échanger et de se regarder... à travers des yeux envieux et curieux. C'est aussi par l'artistique, le créatif et la poésie que la politique de la transition écologique se véhicule... d'autant plus en vélo ! »

PARTICIPATION CITOYENNE

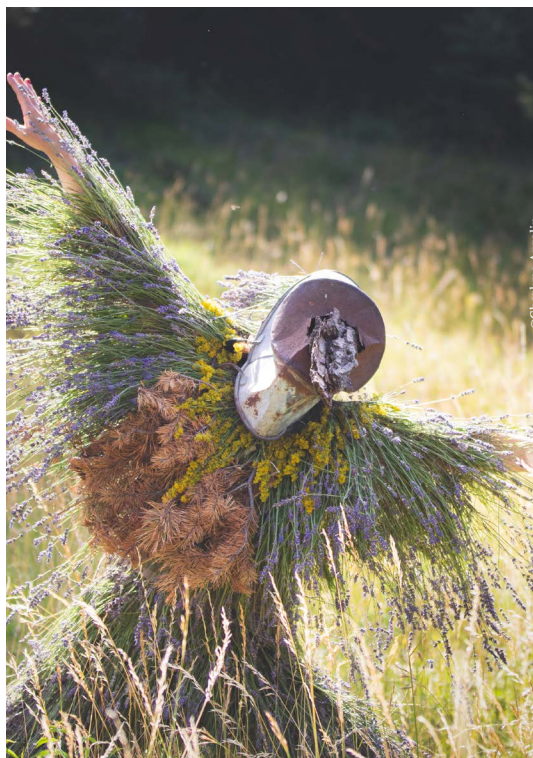
CABANES DU VERCORS, D'UNE HISTOIRE À L'AUTRE

Un projet artistique pour valoriser la restauration des cabanes et abris

SAINT-ANDÉOL (38),
CHÂTILLON-EN-DIOIS, LANS-
EN-VERCORS

Au fil du printemps, de l'été puis de l'automne 2025, trois apparitions éphémères ont été observées aux abords des cabanes de la Peyrouse à Saint-Andéol (38), de Côte Chèvre aux Nonières (Châtillon-en-Diois) ainsi que de Font Froide, entre Lans-en-Vercors et Villard-de-Lans. Ces lieux ont un point commun d'avoir accueilli des chantiers collectifs de restauration d'abris et de cabanes. Ces apparitions furtives sont l'œuvre des Têtentaires, peuple imaginaire qui incarne l'épaisseur des lieux. Tout au long de l'année 2025, la compagnie tête en terre a rencontré des personnes entretenant un lien particulier avec chacune de ces cabanes. Elle a recueilli anecdotes, récits, légendes et histoires afin de donner corps aux Têtentaires des trois sites, eux-mêmes façonnés par l'environnement naturel qui les entoure.

Les traces photographiques de ces apparitions, accompagnées des récits et des hypothèses qui les accompagnent, seront installées dans les cabanes. Elles inviteront ainsi à porter un regard poétique sur ces lieux, véritables biens communs ouverts, qui abritent et protègent les usagers de la montagne.



Financeurs

DRAC Auvergne-Rhône-Alpes

3 actions de valorisation
d'éléments du patrimoine bâti
1 projet culturel mettant en
valeur les enjeux de la
charte
90 participants



OUTIL MOBILE DE SENSIBILISATION DES PULICS

Conception d'un véhicule aménagé pour faciliter la rencontre des publics sur des événements

TOUT LE TERRITOIRE

Lancé en mai 2025 après plusieurs années de préparation, le « camion du Parc » est un outil mobile conçu pour informer et échanger avec les habitants et visiteurs. Il parcourt le territoire lors d'événements organisés ou soutenus par le Parc, afin de rendre visibles ses actions et ses enjeux.

Imaginé dès 2019, ce projet propose un espace itinérant d'information, de concertation et d'appropriation citoyenne, accessible à tous et adaptable à tous les espaces publics. Équipé de matériel sonore et visuel (sono, vidéoprojecteur), de mobilier (tables, bancs, parasols) et d'espaces d'affichage, il permet aussi d'organiser des moments conviviaux. Son design extérieur s'inspire des illustrations créées par une stagiaire du Parc, dans le cadre de la nouvelle charte.

Le coût total du projet, soit 100 000 euros (30 000 euros pour l'étude préalable et 70 000 euros pour l'achat, l'aménagement et le matériel), a été entièrement financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes via le Plan pluri-annuel d'Investissement. Entre juin et novembre 2025, 43 sorties ont déjà permis de mettre en lumière toutes les thématiques portées par le Parc.



Financeurs

Région Auvergne-Rhône-Alpes
(Plan pluriannuel d'investissement - PPI)

43 sorties du camion sur
des événements
100 000 € coût du projet



FRÉDÉRIC SAUVAGE | ANCIEN MONASTÈRE DE SAINTE-CROIX

« Ce camion, idéal pour les festivals et événements grand public, est un outil de sensibilisation spacieux, accueillant et bien équipé. Pratique et peu encombrant, il crée un espace rassembleur. »

Élu référent : **Jacques Adenot** Chef de service : **Mathieu Rocheblave** Chargés de mission : **Emmanuel Bosc, Noémie Castaing, Davy Demaline, Stéphane Fayollat, Pierre Mayade, Cécile Munier**. Écogardes : **Étienne Bessaguet, Sébastien Bossand, Éric Charron, Agathe Couble, Quiterie Duron, Alan Fraschini, David Leroy, Sylvain Roche**, assistante : **Véronique Giry**

VOCATION DE LA CHARTE 2025-2040

1.5 Singulariser une offre touristique commune à l'échelle du massif ; 2.6 Réussir la transition touristique ; 3.3 Concilier les différents usages dans le respect des milieux naturels

Financeurs

Parc naturel régional du Vercors

8 réunions de concertation
1 un site inscrit au Plan
Départemental des espaces,
sites et itinéraires (PDESI)
3 avis rendus sur des projets
d'aménagements



Financeurs

Région Auvergne-Rhône-Alpes
(Plan pluriannuel d'investissement - PPI), commune

40 personnes à l'inauguration



UNE CHARTE HIGHLINE

Une concertation multi-acteurs



TOUT LE TERRITOIRE

Le Vercors, avec ses hautes falaises, offre un terrain idéal pour la highline (sangle élastique tendue entre deux falaises, sur laquelle on évolue encordé). Face à l'essor des projets de lignes et de festivals, le Parc du Vercors et les collectivités ont engagé une réflexion pour y répondre.

Les highliners doivent informer communes et propriétaires, mais aussi obtenir un avis environnemental pour valider leurs projets. Depuis plus d'un an, le Parc a conduit une concertation avec les associations locales, la LPO, le CEN Isère et les Départements de l'Isère et de la Drôme.

Ce travail a abouti à une charte, validée le 16 avril par le Bureau syndical, précisant les modalités de dépôt de projet, les recommandations aux pratiquants et les enjeux écologiques liés aux sites de pratique.



LA CONSTRUCTION DE LA CABANE DE CÔTE CHÈVRE

Accompagnement à la maîtrise d'ouvrage de la commune



CHÂTILLON-EN-DIOIS

La cabane de Côte Chèvre, située à 1 411 mètres d'altitude près du col éponyme sur la commune de Châtillon-en-Diois, fait l'objet d'un projet de réhabilitation mené par la commune, la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors et le Parc naturel régional du Vercors.

Ce projet associe également la scierie Maillefaud pour le bois, l'ESAT de Recoubeau Jansac pour l'assemblage, les habitants, les jeunes du chantier Concordia, le Parc naturel régional dont ses écogardes et l'Atelier 17C.

Les travaux incluent la stabilisation des ruines existantes, la construction d'un abri ouvert léger à proximité, le nettoyage de la végétation et la création d'une boucle de sensibilisation. Deux éléments patrimoniaux seront mis en valeur : les vestiges de l'activité agricole passée et l'alambic historique utilisé pour la distillation de lavande.



MONIQUE ORAND | 1ÈRE ADJOINTE CHÂTILLON-EN-DIOIS

« La cabane des Nonières, c'est l'histoire vivante de notre territoire. Entre lavandes et estives, elle incarne la mémoire de Laup et l'énergie d'un village uni. Construite avec le bois préparé par un scieur local et travaillé par l'ESAT voisin, elle a été montée grâce à des jeunes du monde entier et un chantier participatif. Aujourd'hui, elle offre une halte de fraîcheur et de partage, symbole de notre attachement à ces montagnes. »

LE SCHÉMA D'ACCUEIL

Mise en place de mobilier d'information aux « portes » des sites à enjeux



TOUT LE TERRITOIRE

Depuis plusieurs années, le Vercors est confronté à une évolution de la fréquentation, tant dans sa nature que dans sa répartition sur le massif. Cette évolution se caractérise, d'une part, par l'arrivée de nouvelles clientèles qui ne possèdent pas nécessairement une culture de la montagne ni la compréhension des comportements spécifiques à adopter sur les espaces naturels. D'autre part, elle se traduit par une concentration accrue de la fréquentation sur certains sites, qui ne sont pas toujours équipés ou aménagés pour absorber cette charge.

Plusieurs conséquences découlent de cette situation. On observe ainsi une récurrence de l'afflux de publics, des sites qui se révèlent sous-dimensionnés dans leurs conditions d'accueil global, ainsi qu'un déficit d'informations.

Parmi les réponses apportées — sans que celle-ci soit la seule, puisqu'elle s'inscrit dans une démarche plus globale d'accueil des publics partagée avec d'autres collectivités — figure le renforcement de l'information aux portes d'entrée des sites structurants du Parc et de la Réserve naturelle.

Une nouvelle gamme de mobilier a donc été mise en œuvre après validation des communes et/ou partenaires sur les sites suivants : Quatre-Montagnes (La Molière, col de la Croix Perrin, Sornin, Les Égauds, l'Aigle, Les

Barnets, Le Bruyant, Val de Lans, La Sierre, Parking des Clots, La Conversaria, Bois Barbu, Porte Barnier) ; Vercors Drômois (La Coche, Pré Grandu, Parking de Beure, Porte d'Herbouilly, Pot du Loup, La Sarna, La Royale) ; Trièves (Saint-Andéol, Gare de Clelles, Chichilianne, Trézanne, La Bâtie, la Richardière, Les Fourchaux, Champ de l'Herse) ; Diois (Combeau, Archiane, Fournaire, Tussac, Abbaye de Valcroissant) ; Royans Isère (Bournillon).



Financeurs

France Relance et Avenir Montagnes

38 mobiliers posés
14 réunions de concertations
40 conventions signées
15 communes concernées



L'ACCOMPAGNEMENT DES STATIONS DE SKI

Un appui à l'émergence de stratégie de transitions et de diversification



STATIONS DE LA DRÔME

LES COULMES

AUTRANS-MÉAUDRE EN VERCORS

GRESSE-EN-VERCORS

Dans le cadre de l'Espace valléen Vercors, les stations de la Drôme, d'Autrans-Méaudre en Vercors, de Gresse-en-Vercors, des Coulmes ainsi que le Parc naturel régional ont conjointement recruté un chef de projet dédié à la transition des stations. Cette initiative s'inscrit à la suite d'une proposition du commissariat de massif des Alpes. La mission s'articule autour de trois niveaux d'intervention : un accompagnement individualisé de chaque station, l'identification de sujets transversaux travaillés collectivement avec les quatre stations et enfin une mise en commun des réflexions à l'échelle du massif du Vercors.

Pour Autrans-Méaudre en Vercors, la priorité a été donnée à l'élaboration d'un plan de transition et de développement quatre saisons pour les sites nordiques de Gève et des Narces.

À Gresse-en-Vercors, une étude stratégique menée à l'échelle des 3 communes du balcon Est, en collaboration avec la Communauté de communes du Trièves, a permis d'identifier 3 orientations prioritaires : le développement du tourisme scientifique et notamment de l'astrotourisme ; la création d'un « pôle nature » autour d'une Odyssée Verte renouvelée ; la revitalisation de la résidence touristique des Dolomites.

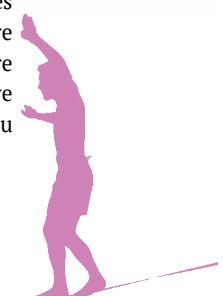
L'EPIC des Stations de la Drôme a engagé deux actions pour 2025 : le lancement d'une concertation locale à Lus-La-Croix-Haute visant à élaborer un plan de transition touristique pour la commune, ainsi que l'organisation d'un événement sur le site du col de Rousset, marqué par le sixième anniversaire du télésiège.

Enfin, l'objectif 2025 pour la station des Coulmes était d'accompagner Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté dans l'élaboration d'une stratégie quatre saisons articulant les dimensions touristique, éducative et sportive pour un projet de territoire à l'échelle du massif des Coulmes.

Financeurs

Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT)

5 stations de ski accompagnées



Vice-président : **Michel Vartanian** Chef de service : **Olivier le Monnier** Chargés de mission : **Yann Buthion, Emmanuel Jeanjean, Marie Kouklevsky, Violaine Vignon**, assistante : **Sandrine Collavet**

VOCATION DE LA CHARTE 2025-2040

1.1 Valoriser et préserver des paysages vivants et exceptionnels ; 1.3 Maintenir un cadre de vie favorable à la santé des Hommes et des milieux naturels ; 1.5 Singulariser une offre touristique commune à l'échelle du massif ; 2.1 Mobiliser en faveur des transitions ; 2.6 Réussir la transition touristique ; 3.4 Tisser les liens entre les territoires ; 3.6 Animer une culture commune pour un territoire vivant

Financeurs

Région Auvergne-Rhône-Alpes

98 cartes aux communes, 2
Départements, 1 Région

UNE NOUVELLE CARTE POUR LE PARC

Un ancrage territorial renforcé et un périmètre élargi



TOUT LE TERRITOIRE

Le 26 mars 2025, après plusieurs années de concertation, la charte du Parc naturel régional du Vercors a été renouvelée par arrêté ministériel pour les 15 prochaines années. Ce renouvellement marque une étape importante avec l'intégration de quinze nouvelles communes et d'une ville-porte supplémentaire, portant ainsi le nombre total de communes à 98 pour une superficie de 227 621 hectares, et à 6 le nombre de villes-portes.

Ce nouveau périmètre du Parc implique la conception d'une carte actualisée. Mise à jour, elle permet aux communes et villes-portes de mieux appréhender les

contours du territoire et d'en faciliter la communication. Parallèlement, les nouvelles communes ont reçu les panneaux « Commune du Parc naturel régional du Vercors », installés à leurs entrées. Ces panneaux, symboles d'appartenance au syndicat mixte, concrétisent un engagement fort en faveur des 18 mesures structurant les trois axes de la charte.

Au-delà du respect de ces mesures, ce renouvellement ouvre la voie à de nouveaux partenariats au sein d'un territoire vivant et dynamique. Le Parc naturel régional du Vercors adresse un chaleureux bienvenue à ces nouvelles communes et à cette ville-porte, qui contribuent désormais à enrichir son projet collectif.

Financeurs

Fonds vert, Département de la Drôme, CEREMA

10 points de mesure
6 balades sonores

PAYSAGES SONORES

Une action pour diagnostiquer fréquentation et nuisances des véhicules à moteur



TOUT LE TERRITOIRE

2025 marque le début opérationnel du projet Paysages sonores. En effet, le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement - partenaire technique et financier du Parc sur le sujet, a mené sa campagne de mesure des volumes sonores sur une dizaine de sites en Vercors, à l'aide de deux balises déplacées toutes les 2-3 semaines. Le développement d'indicateurs et la modélisation cartographique sont maintenant à l'étude afin de proposer un état des lieux des nuisances sonores aux acteurs (élus, services de l'État, etc.), en vue de construire ensemble un plan d'actions pour améliorer l'environnement sonore du territoire. Des moments forts avec les habitants ont aussi été organisés dans le cadre du volet « sensibilisation des publics » du projet. Six balades sonores se sont déroulées à Engins, Chichilianne, Saint-Agnan-en-Vercors, Rochefort-Samson, Véronne et Die. Au fil d'un parcours immersif, les participants ont été invités à écouter attentivement leur environnement sonore, découvrant des notions telles que l'écoacoustique et la biophonie. Munis d'enregistreurs, ils ont également pu réaliser des captations sonores, créant ainsi de véritables cartes postales sonores, témoins uniques de leur lien avec le territoire. Par ailleurs, dans le cadre des projets scolaires, deux classes de primaire sont engagées sur ce thème depuis cet automne.



THOMAS CUGNOD | NATURALISTE

« Les connaissances naturalistes permettent d'avoir une vision plus riche de ce qui nous entoure. Arpenter la nature à travers le son et l'écoute attentive, rajoute encore une dimension à tout cela. Cette approche sensible apporte une perception nouvelle de lieux pourtant familiers et une immersion différente en donnant plus à entendre qu'à voir. »

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

GRAND TOUR DU MASSIF DU VERCORS À VÉLO

Une étude de jalonnement d'un itinéraire cyclable de 373 km

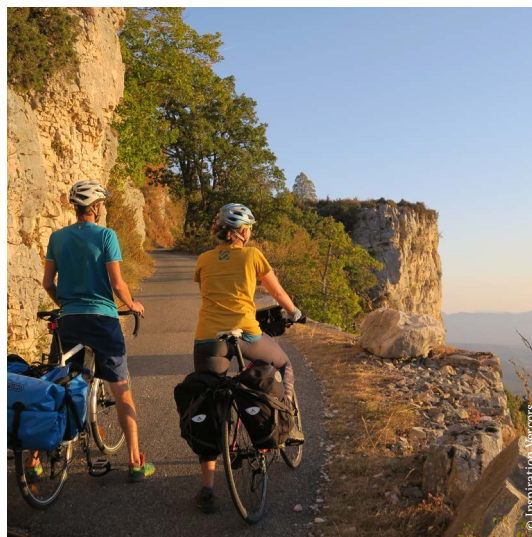
74 COMMUNES

En 2024, lors de l'élaboration de son schéma de développement de l'usage du vélo, le Parc du Vercors a retenu le Grand Tour du Massif du Vercors à Vélo comme un axe fort. En 2025, cette ambition s'est concrétisée par la définition d'un itinéraire conçu pour des clientèles itinérantes, praticable une grande partie de l'année.

Le tracé, fruit d'une collaboration avec les services tourisme et mobilité des Communautés de communes ainsi que des Départements, intégrera des aires de services destinées à offrir des pauses et à mettre en valeur les paysages variés du territoire. Ce nouvel itinéraire d'itinérance, prévu pour cinq à sept jours, viendra enrichir l'offre cyclable en permettant une découverte approfondie des patrimoines, des paysages, des savoir-faire et des produits locaux du Vercors. Son accessibilité sera par ailleurs facilitée par la présence de nombreuses gares situées à proximité du parcours.

Accompagné par le bureau d'études Inddigo, cet itinéraire cyclotouristique de 373 kilomètres bénéficiera d'une

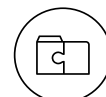
signalétique spécifique et empruntera principalement des routes secondaires ainsi que des voies cyclables existantes, telles que BelleVia ou Vélo Drôme.



Financiers

ADEME

373 km d'itinéraires
74 communes de la Drôme et de l'Isère



UNE FORMATION SUR LA RÉNOVATION DU PATRIMOINE BATI ANCIEN

Échanger, analyser et outiller les acteurs locaux

TOUT LE TERRITOIRE

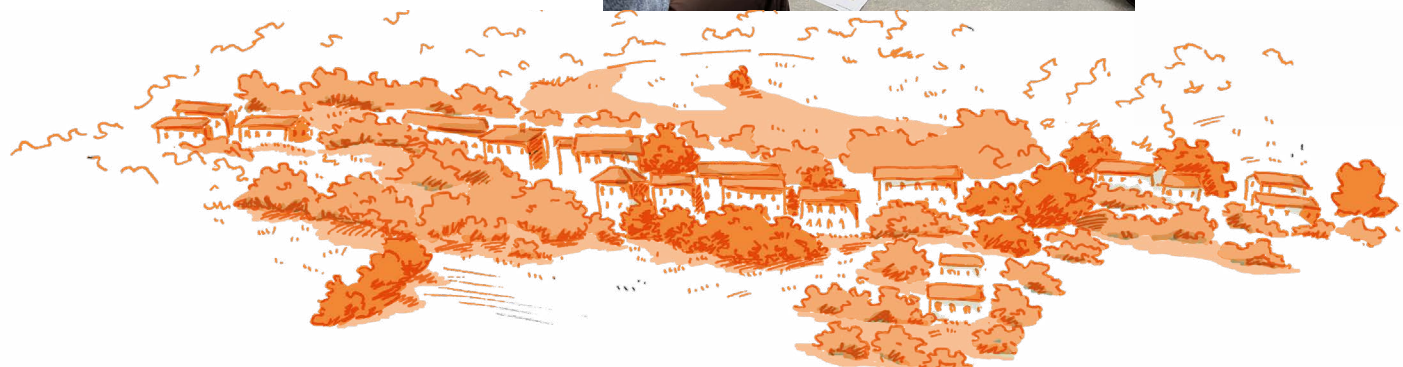
Le secteur du bâtiment, résidentiel ou tertiaire, représente 55 % de la facture énergétique du Vercors. Face au changement climatique et à la hausse des coûts des consommations, l'amélioration énergétique des bâtiments s'impose. Pourtant, rénover un bâti ancien n'est jamais simple : isolation, menuiseries, ventilation ou système de chauffage, chaque sujet ouvre plusieurs pistes, et chaque projet exige une attention particulière. Dans ce contexte, les CAUE de l'Isère et de la Drôme, en partenariat avec le Parc du Vercors, ont organisé une formation de deux jours à destination des services instructeurs du territoire, dans le cadre de l'opération DRAC(ou)VERTES. Animée par deux formateurs, cette session a combiné des travaux en ateliers sur des cas concrets et des visites dédiées dans le village de Villard-de-Lans. Elle a réuni 35 techniciens de collectivités locales, leur permettant de partager leurs approches, méthodes et problématiques autour de la rénovation et du confort thermique du bâti ancien.

Les échanges ont mis en lumière un besoin commun : disposer d'une grille d'analyse partagée et d'un socle technique solide. Parmi les pistes retenues pour

renforcer la chaîne d'interventions, la création d'un guide sur l'amélioration du confort thermique du bâti ancien, destiné au grand public, s'est imposée comme une priorité.



35 participants
2 journées de formation



Financiers
ONAC 26

36 000 visiteurs



Élues référentes : **Andrée Séquier & Claudine Thiot** Chef de service : **Mathieu Rocheblave** Chargés de mission et médiateurs : **Hélène Barrielle, Marc-Antoine Bidon, Nicolas Chabert, Maud Geoffrey, Julien Guillon, Didier Lalande, Loïc Mathieu, Isabelle Mounier, Daniel Paviot, Clara Roux-Rocarpin**

VOCATION DE LA CHARTE 2025-2040
3.6 Animer une culture commune pour un territoire vivant

UNE EXPOSITION INÉDITE « FONCTIONNAIRES REMARQUABLES » *Un hommage aux fonctionnaires résistants restés en poste*

VASSIEUX-EN-VERCORS

Pendant la Seconde Guerre mondiale, certains fonctionnaires, de culture républicaine, vont refuser d'obéir au gouvernement de Vichy et entrer progressivement en résistance tout en restant en poste. Des femmes, des hommes vont concourir de manière significative à la Libération du territoire.

Des institutrices vont accueillir dans leur classe des enfants de confession juive pour les sauver mais aussi pour continuer inlassablement les apprentissages, la vie en somme. Des militaires de carrière vont encadrer et entraîner les jeunes maquisards, les cheminots vont consigner les passages des convois allemands, le facteur achemine des messages, des préfets et les services de la préfecture délivrent de vrais papiers et alertent les mouvements de résistance des intentions de l'occupant et de Vichy quant aux répressions programmées. Les forces de gendarmerie et de police appliquent les consignes mollement et poussent peu leurs enquêtes pour préserver des vies. Certains prendront les armes pour les combats, des gendarmes rejoignent le maquis, des écoles servent de dépôt d'armes.

Ce sont ces biographies que le Mémorial de la Résistance a proposé en 2025 dans une exposition temporaire réalisée en partenariat avec l'ONAC.



Financiers
DRAC Auvergne-Rhône-Alpes

36 000 visiteurs



LABEL ARCHITECTURE CONTEMPORAINE REMARQUABLE *L'architecture, un nouvel axe de développement*

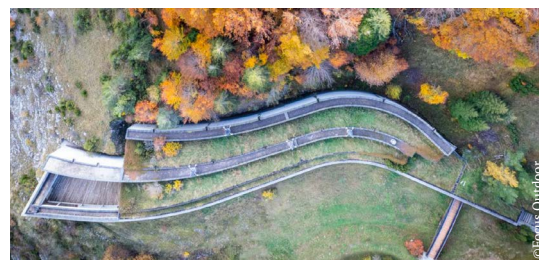
VASSIEUX-EN-VERCORS

Le mémorial de la Résistance en Vercors a obtenu en 2025 le label « Architecture contemporaine remarquable ». Au-delà de la reconnaissance, il s'agit pour l'établissement de s'engager dans un travail au long court concernant l'architecture. La forme du bâtiment, sa localisation, son intégration au site et l'expérience qu'il fait vivre au visiteur provoquent une immersion très forte et laisse un souvenir puissant.

Il semble aujourd'hui, après 30 ans d'existence, que les intentions architecturales gagneraient à être mieux communiquées, expliquées, vulgarisées, que la visite gagnerait en cohérence en déployant l'esprit des lieux. Le lieu d'implantation marque le lien fort avec le maquis (Camp C6 à proximité), son caractère intégré au versant rappelle l'effacement des maquisards, leur vie secrète et cachée.

L'anti-monumentalité du bâtiment est à contre courant des œuvres mémorielles classiques d'après guerre. Ici, l'architecture symbolique s'insère dans le lieu, dans l'histoire.

Le bâtiment se positionne plutôt dans le courant des réflexions philosophiques et artistiques sur la mémoire qui permettent de redécouvrir une vérité dissimulée qui conduit au sentiment de justice et donc une volonté de clarification aux seules fins d'instruction.



OLIVIER FÉLIX FAURE | ARCHITECTE GROUPE-6

« Lorsque l'on évoque la Résistance, les images affluent : le Vercors, les maquisards, une vie secrète, les caches dans les forêts, les grottes, etc. Notre souci lors de notre phase de réflexion a été de concevoir un bâtiment respectant ces images. Ce bâtiment implanté dans un site naturel prodigieux qui plus est dans un Parc naturel régional ne doit pas défigurer le site (...) et il doit symboliser ce qui représente le mieux la Résistance. La solution semble évidente : faire disparaître le bâtiment en l'enterrant. Un bâtiment qui épousera les courbes de niveau pour totalement s'intégrer au site. »

SILEX ET COMPAGNIE

La fête de la Préhistoire



VASSIEUX-EN-VERCORS

Deux journées exceptionnelles pour remonter le temps ! Le musée de la Préhistoire du Vercors invitait à célébrer la Préhistoire avec un rendez-vous festif, créatif et familial.

Taille de silex, initiation à la chasse, ateliers de parures, contes, maquillage, cuisine préhistorique, jeux en plein air, stand Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors, visite du musée, jeu « Retour vers la Préhistoire », peinture sur fresque...

Une immersion vivante et joyeuse dans l'univers de la Préhistoire, au cœur du Vercors. Une petite restauration était organisée sur place avec l'association VESPA.

Ce rendez-vous s'affirme comme la fête de la Préhistoire au cours de l'été et a réuni 516 personnes en 2025.



516 visiteurs



LA RÉNOVATION MUSÉOGRAPHIQUE

Rendre la visite étonnante



VASSIEUX-EN-VERCORS

En focalisant le nouveau parcours du Musée sur le silex, l'ambition est de convoquer les visiteurs de différentes manières tout au long de la visite, afin de les maintenir en curiosité. Une approche décalée, sensible et poétique est à l'œuvre pour rendre la visite étonnante.

L'atelier de taille P51 doit être perçu comme le phare du site. Il doit se passer, à cet endroit, une relation particulière du visiteur, une vision spectaculaire, qui amène au rêve.

Le geste est au cœur du propos. Comprendre les techniques et le savoir-faire de nos ancêtres préhistoriques, comprendre cette connaissance fine que nous avons perdue.

Un objet phare est présenté pour chaque séquence. C'est de lui que part le questionnement : Quel humain ? Quand ? Comment ? Pourquoi ? Que se cache-t-il derrière cet objet ? Une vidéo projetée sur un grand écran en donne instantanément la fonction. Une femme / un homme utilise le silex selon sa fonction. L'image est volontairement neutre et décalée temporellement. Elle joue sur des codes contemporains, loin d'une

représentation réaliste d'un homme préhistorique. C'est la première image-choc de chaque séquence. Elle permet de questionner la préhistoire dans notre contemporanéité, réduisant les distances temporelles et culturelles.

Préparé tout au long de l'année 2025, ce nouveau parcours muséographique sera accessible en avril 2026.



Financeurs

Région Auvergne-Rhône-Alpes,
DRAC Auvergne-Rhône-Alpes,
Département de la Drôme.

11 000 visiteurs



NOUVEAUTÉ

La carte interactive des actions du Parc

Cette carte propose une synthèse des actions du Parc naturel régional du Vercors sur votre commune. Elle vous permet aussi d'avoir une vision globale et exhaustive sur les projets portés et / ou accompagnés par le Parc.

Cette carte sera enrichie au fil des années.

N'hésitez pas à l'utiliser comme support lors de vos échanges en conseil municipal ou rencontres avec vos concitoyens.

Tout juste conçu, cet outil reste perfectible. **Il manque une action qui s'est déroulée sur votre commune ? Contactez l'équipe du Parc - prenom.nom@pnr-vercors.fr**

COMMENT ÇA MARCHE ?

1 JE ME CONNECTE AU SITE

<https://carto.parc-du-vercors.fr>



Actions du Parc 2025 - Charte

Notice

Bienvenue sur l'atlas communal des actions menées ou accompagnées par le Syndicat mixte du Parc naturel régional du Vercors.

Cette carte vous permet d'explorer par communes les actions portées et/ou accompagnées par le Parc naturel régional du Vercors depuis 2025.

⚠ La liste des actions traitées ici n'est pas exhaustive. Pour plusieurs actions, c'est le périmètre de leur impact qui a été considéré et non le lieu précis de leur réalisation.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques en envoyant un message à info@pnr-vercors.fr

Conseils d'utilisation :

- Afficher les actions de la commune depuis la carte
- Afficher les actions de la commune depuis une liste

Fiche de la commune & liste des actions :

La fiche d'informations de la commune s'affiche dans le volet latéral droit. Elle contient la liste des actions répertoriées sur la commune hiérarchisées selon l'échelle à laquelle elles ont été menées : communale, intercommunale, territoire de projet (PNR, RNN, ABC etc.). Cliquez sur l'intitulé d'une action pour afficher ses informations détaillées.

Atlas

Sélectionner une commune pour afficher la liste des actions qui y ont été menées ou accompagnées par le Parc naturel régional du Vercors.

Communes

- Autrans-Méaudre en Vercors (38)
- Auberives-en-Royans (38)
- Autrans-Méaudre en Vercors (38)
- Barbières (26)
- Barcelonne (26)
- Beaufort-sur-Gervanne (26)
- Beauregard-Baret (26)
- Beauvoisin-en-Royans (38)
- Bouvaine (26)
- Chamaliard (26)
- Chichilianne (38)
- Choranche (38)
- Château-Bernard (38)
- Châteaudouble (26)
- Châtellus (38)
- Châtillon-en-Diois (26)
- Claix (38)
- Clelles (38)
- Cobonne (26)
- Cognin-les-Gorges (38)

Commission grand cycle de l'eau n°5

Commission grand cycle de l'eau n°4

Agricolaiserie : Plantation d'arbres et de haies en milieu agricole

40 ans de la BNNPV - Sensibilisation des publics

ENS Molène-Sornin : actions d'acquisition de connaissances

ENS Molène-Sornin : actions de gestion des milieux et aménagements

2 DEUX ENTRÉES POSSIBLES

- cliquez sur une commune de la carte
- ou sélectionnez une commune dans la liste

3 TROIS ÉCHELLES D'ACTIONS

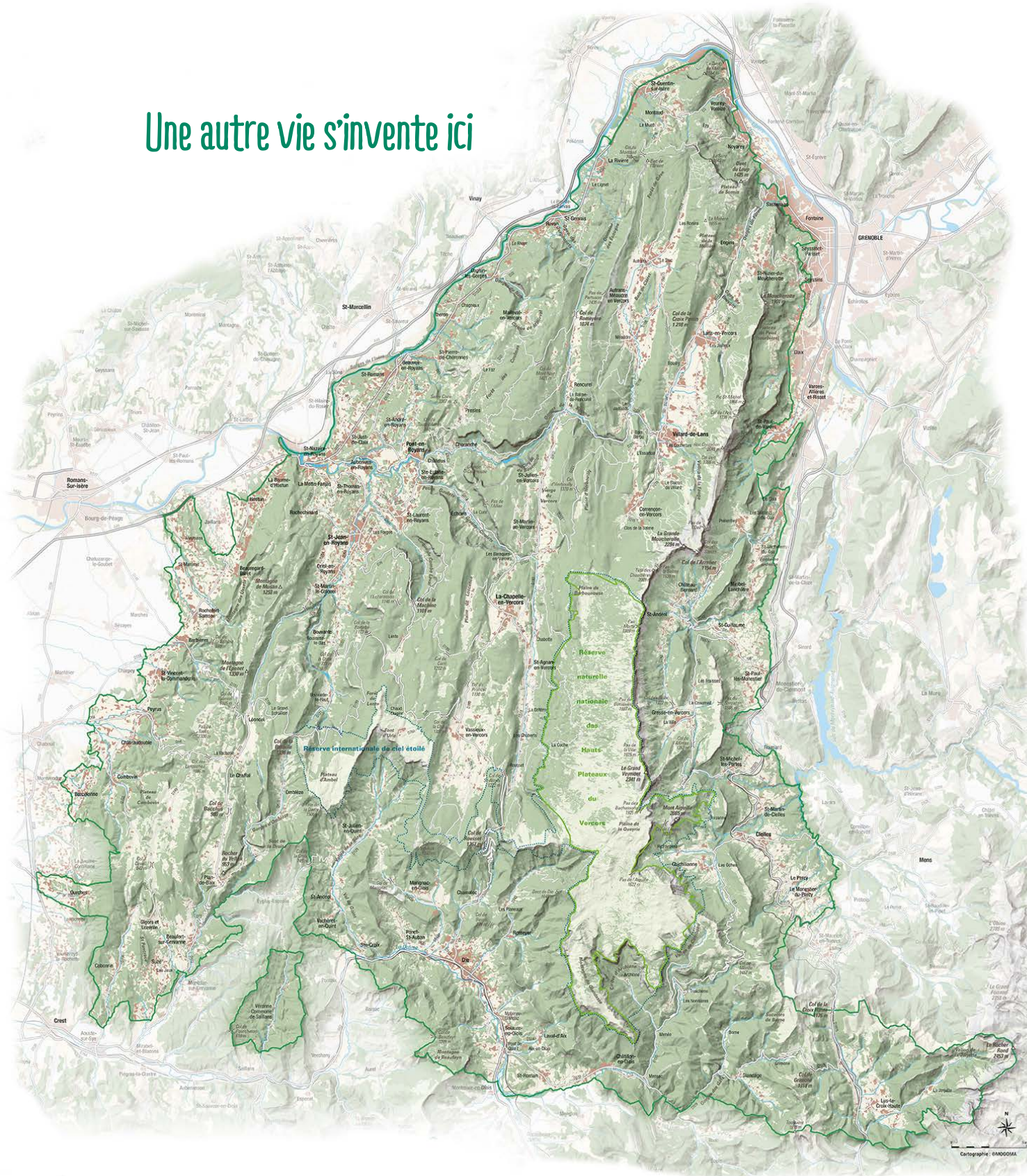
- communale
- intercommunale
- territoire de projet

4 CLIQUEZ SUR UNE ACTION POUR OBTENIR

- la description de l'action
- sa référence à la charte
- le technicien référent
- les financeurs



Une autre vie s'invente ici



Illustrations : Thimo Duteix, Éléonore Satger, Marie Plasse - Mise en page : Raphaële Bruyère - Impression : Numéricopie - janvier 2026



Maison du Parc
255 chemin des fusillés
38250 Lans-en-Vercors
www.parc-du-vercors.fr
contact@pnr-vercors.fr

Abonnez-vous à l'infolettre mensuelle
www.parc-du-vercors.fr/infolettre



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



isère
LE DÉPARTEMENT
www.isere.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



Parc
naturel
régional
du Vercors